

DOCUMENT IMPORTANT
A CONSERVER A
PORTEE DE MAIN



NOTRE DAME DU CRUET DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

ND du Cruet

RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES

L'ALERTE

En cas d'évènement majeur, une Cellule de Crise communale se réunit et organise l'alerte de la population. En fonction de la nature de l'évènement, l'alerte peut être donnée par différents moyens d'alerte :



La Sirène d'Arkema ou des Attignours : elle émet un son caractéristique de **3 séquences d'1 minute 41** séparées par un **intervalle de 5 secondes** en cas de déclenchement du PPI d'Arkema ou du PPI des Attignours ; elle est testée tous les premiers mercredi du mois à midi. Ce signal est complété par un **message téléphonique**.

Si vous entendez cette sirène, **confinez vous** et écoutez la radio **103.9** ou **105.3 FM**

Le Clocher : les cloches sonnent à la volée pendant **10 minutes** en cas de crue torrentielle du Bugeon
Gagnez les hauteurs de la commune en vous éloignant du Bugeon



L'Avertisseur de Brume : un **son continu** de corne de brume est diffusé
Danger. Mettez-vous à l'écoute des informations orales qui vont vous être immédiatement diffusées avec le **Porte-voix Mégaphone** ou **par oral**

Le Porte-voix Mégaphone : un porte-voix circule en diffusant un message oral pour tous types de risques
Ecoutez PUIS suivez les consignes diffusées



La Radio et la Télévision : France Bleu Pays de Savoie diffuse les informations en cas de risque majeur : écoutez le **103.9** ou **105.3 FM**

A PREPARER EN CAS D'ALERTE

pour pouvoir évacuer ou se confiner rapidement en cas de besoin

Papiers personnels et médicaments (traitement quotidien), **vêtements de rechange et couvertures**

Barres énergétiques et eau, lampe de poche

Matériel de confinement : ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas des portes, radio à piles, etc.

Pensez à vos animaux domestiques

RECENSEMENTS

• **Personnes à mobilité réduite, à haut risque vital ou sensibles en cas de canicule**
Dès à présent, signalez-vous en Mairie pour recevoir une aide spécifique en cas d'évènement majeur. Vos informations resteront confidentielles.

! Pensez aussi à prévenir la Mairie en cas de changement de situation.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

sur ce document ou sur les risques majeurs

Contactez la **Mairie de Notre Dame du Cruet**

Site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne : www.maurienne.fr

Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Version 1 du 01/07/2009

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE NOTRE DAME DU CRUET

DANS TOUS LES CAS



Ecoutez la radio France Bleu
Pays de Savoie 103.9 ou
105.3 FM

Pour vous informer de
l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas
sauf en cas d'urgence

Pour libérer les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école

Leurs enseignants s'en
occupent !



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

Inondations Bugeon



N'allez ni sur
les berges ni
sur les ponts



Fermez les portes,
fenêtres, soupiraux



Coupez le gaz
et l'électricité



Eloignez vous du
Bugeon SINON
Montez à pied
dans les étages

Mouvements de terrain



Coupez le gaz
et l'électricité



Evacuez les
locaux touchés.



Eloignez-vous
de la zone
dangereuse

Séismes



Si vous êtes à
l'intérieur, abritez-
vous sous un
meuble solide



Evacuez les
locaux touchés.



Coupez le gaz
et l'électricité



Si vous êtes à
l'extérieur,
éloignez-vous
des bâtiments

Phénomènes Météo



Renseignez-vous



Soyez vigilants

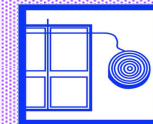


Rentrez chez vous
Fermez les
ouvertures
et les volets

Accidents Industriels ou Nucléaires



Enfermez-vous
rapidement dans
le bâtiment
le plus proche



Fermez et
cafeutez les
portes, fenêtres
et ventilations



Ne fumez pas
Ni flamme,
ni étincelle

Accidents Matières Dangereuses



Eloignez vous
de la zone
dangereuse



Ecoutez les
consignes des
autorités



Ne fumez pas
Ni flamme,
ni étincelle

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence
européen **112**

Urgence Médicale
15

Sapeurs Pompiers
18

Gendarmerie
17

PUIS en cas de constatation d'un phénomène majeur

Mairie de Notre Dame du Cruet : 04 79 59 46 31